

Les enfants de la rue à Yaoundé (Cameroun) et Antananarivo (Madagascar)

Marie Morelle*

À Yaoundé et à Antananarivo, l'existence des enfants de la rue participe d'un contexte de violence domestique¹. Leur arrivée à la rue est en majorité l'aboutissement d'une histoire familiale conflictuelle : deuil, divorce, remariage des parents, alcoolisme ou châtements corporels. La rupture familiale et communautaire, souvent sur fond d'appauvrissement, conduit les enfants à quitter leur foyer, leur quartier, leur village et parfois leur ville². Ils arrivent dans la rue, les espaces publics, et y demeurent.

À Antananarivo, les enfants ne sont pas plus de mille, bien que leur effectif change d'une évaluation à une autre³. Des familles vivant également dans la rue, les enfants, filles et garçons ne sont pas tous coupés d'une communauté [Wing Kong, Tronchon, 1994 ; Marguerat 2003 b]⁴. De manière différente, à Yaoundé, l'analyse des rapports et des fichiers des ONG permet de conclure que des garçons seuls sont quelques centaines : en 2004, cinq cent ont déposé leurs affaires dans le centre d'écoute de jour de la gare ferroviaire, fréquenté par une majorité d'entre eux. D'un point de vue statistique, dans ces villes millionnaires, ces enfants relèveraient presque de l'anecdote⁵.

* Maître de Conférences, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Laboratoire Prodig, 191, rue Saint Jacques, 75005 Paris – Marie.Morelle@univ-paris1.fr.

1. Cet article s'appuie sur des enquêtes réalisées dans le cadre du laboratoire Prodig, de 2002 à 2004 lors de recherches doctorales. Au près des enfants, j'ai mené des enquêtes par entretiens et par observation participante dans plusieurs ONG et dans la rue. En outre, j'ai effectué des questionnaires auprès des habitants dans cinq quartiers de chaque ville. J'ai réalisé des entretiens auprès des autorités ministérielles et municipales. Quand cela a été possible, j'ai consulté les archives de presse.

2. Voir notamment de Boeck [2000] ; Marguerat, [2003a] ; de Boeck, Plissart, [2005] pour citer les travaux les plus récents.

3. En général commandée par diverses ONG, avec des critères très variables.

4. Mon approche est centrée sur les enfants sans famille, vivant avec leurs pairs, connaissant donc des processus d'individuation et d'individualisation plus marqués.

5. Je conserve le terme d'*enfants* bien que j'ai rencontré et mené des entretiens auprès d'individus âgés de dix ans comme de plus de vingt ans. La filiation qu'il sous-entend renvoie à la rupture originelle avec la famille qui en fait des « enfants » *de la rue* (bien que de manière non automatique et immédiate). En outre, celui qui est enfant (*infans* en latin) est étymologiquement « celui qui ne parle pas » : la difficulté à être lorsque l'on vit dans la rue paraît correspondre au choix de ce terme, difficulté à être renforcée par les

En réalité, ils sont très visibles, semblant s'appropriier les espaces publics centraux des capitales malgache et camerounaise où la majorité se regroupe (Analakely à Antananarivo et le Centre commercial à Yaoundé). Cette présence, évidente aux yeux de n'importe quel passant, bouscule les règles d'une certaine urbanité, qu'il s'agisse de lois ou d'accords plus informels. En effet, ces lieux sont essentiels dans la production de la sociabilité urbaine. Or, aujourd'hui, bien des habitants déclarent ne plus pouvoir se promener dans les rues des centres-villes ni se rendre au marché sans craindre d'être bousculés ou volés. Les enfants inquiètent et sont montrés du doigt : leurs activités non conventionnelles, souvent présumées illégales, faites de vols et de recels, leur présence elle-même sont perçues comme déviantes.

Leurs déambulations, leurs installations parfois à même le sol, leurs draps, leurs cartons gênent également les autorités. Celles-ci ont l'habitude de s'appropriier les espaces publics centraux pour y organiser des défilés et y accueillir des manifestations internationales. En s'immisçant dans ces espaces de sociabilité et de représentation, les enfants heurtent donc un système de normes, un ordre et une image de ville créée au fil du temps.

Pourtant, leur pouvoir de transformer les normes de fonctionnement urbain semble faible. Ainsi, les autorités, centrales ou municipales refusent l'appropriation des espaces publics centraux par les enfants, les positionnent de force à la marge de la société urbaine et les privent de tout droit à la ville [Lefebvre, 2000]. Ils deviennent des enfants *de la rue*. Par ce biais, les autorités expriment, produisent et reproduisent aussi un ordre social : paradoxalement, la « marge », incarnée par les enfants, permet au « centre », les autorités, d'exister.

Il importe donc d'analyser les logiques de localisations des enfants, de les confronter aux logiques du pouvoir. Ensuite, il s'agira de montrer comment celui-ci construit la catégorie *des enfants des rues*. En s'intéressant à l'appropriation de l'espace par les enfants, cet article analyse ainsi des logiques de relégation à Yaoundé (Cameroun) et à Antananarivo (Madagascar), appréhendées dans leur dimension spatiale.

Logiques et production de la rue

Les centres-villes d'Antananarivo et de Yaoundé sont hérités de la période coloniale. En filigrane, on retrouve le schéma de la ville duale (plus spécifiquement à

(Suite de la note 5) discours des habitants et des autorités qui n'hésitent pas à parler aussi d'*enfants des rues*. Le terme « enfance » renvoie ici à la question des pouvoirs et de leur division au sein d'une société.

Les enfants de la rue malgaches rencontrés sont majoritairement issus des Hautes-terres, notamment des périphéries de la ville d'Antananarivo tandis qu'au Cameroun, ils appartiennent à différents groupes ethniques. Certains sont nés à Yaoundé, d'autres ont fui leur ville, parfois leur village pour atteindre la capitale. Les professions des pères et des mères des enfants de Yaoundé offrent un plus large éventail de catégories que celui d'Antananarivo (on note la présence d'enfants d'employés, de commerçants à Yaoundé alors que les métiers extrêmement précaires sont surreprésentés à Antananarivo). Je précise que mes enquêtes sont d'ordre qualitatif et n'avaient pas vocation à mener un recensement exhaustif des enfants. J'indique ici les tendances générales qui se sont dégagées de mes entretiens.

Yaoundé) analysé par la recherche urbaine en Afrique à partir des années cinquante [George, 1961]. Or, cette vision d'un centre incarnant « la ville » (sous-entendue d'inspiration occidentale), par opposition aux quartiers péricentraux, les « villages africains », est largement reprise aux indépendances, le centre-ville devenant l'espace de théâtralisation de l'État en tant qu'acteur essentiel de la production de la ville.

Analakely et le Centre commercial : le centre de la ville

À Yaoundé, cela se traduit par de grandes avenues goudronnées, portant les noms de personnalités politiques, bordées de constructions à étages – rares dans le reste de la ville – réservées aux activités tertiaires. Sièges d'assurances, d'entreprises étrangères et des sociétés d'État, le quartier dit Centre commercial a aussi une fonction politique en tant que lieu des divers défilés qui ponctuent le calendrier camerounais. Enfin, il représente le point de rupture de charge des transports urbains et voit se développer en son sein bars, boîtes de nuit et chaînes de jeux [Franqueville, 1984 ; Bopda, 2003]. De jour comme de nuit, sa fréquentation est importante.

À Antananarivo, plusieurs espaces se dessinent, au gré des pratiques des habitants, du rythme et de la régularité de leurs passages et aussi de la volonté des autorités. Voulu par le roi⁶, le marché représente un lieu de sociabilité majeur de la capitale [Esoavelomandroso, Fremigacci, 1989] : vente des surplus, circulation monétaire et lecture des décrets royaux, les échanges y sont intenses. Bien que le grand marché d'Antananarivo ait connu au fil du temps des implantations variées, les Tananariviens n'ont cessé de s'y rendre, tout particulièrement le vendredi (*zoma*), jour du marché par excellence auquel il donne son nom. Il en est ainsi, au début du vingtième siècle, lorsque les Français déplacent le *Zoma* à Analakely, fondant ainsi le nouveau centre-ville de la capitale, au détriment de la Ville-haute, témoin d'un pouvoir royal déchu. À l'image de Yaoundé, ce centre se remarque par ses caractères plurifonctionnel et public. Jusqu'en 1972, date de son incendie et de la fin de la I^{re} République, l'hôtel de ville était un élément majeur d'Analakely. De cette présence du pouvoir politique demeure aujourd'hui encore, une importante caserne. Les hôtels internationaux et les cafés d'inspiration occidentale le long de la principale avenue, les autres commerces et cabarets font d'Analakely l'un des principaux lieux de loisirs et une vitrine de la capitale [Fournet Guerin, 2007].

À leur tour, les enfants tentent de s'approprier ces espaces. À Yaoundé comme à Antananarivo, la majorité d'entre eux travaillent et vivent dans les centres-villes, comme c'est le cas à Dakar, à Lomé [Marguerat, Poitou, 1994] ou à Abidjan [Marguerat, 2003a]. En effet, ce sont dans les centres que les échanges et les activités sont les plus intenses et les plus variés.

Cette présence échappe aux autorités, elles-mêmes fragilisées par la crise. Elle ne s'inscrit dans aucun projet urbain. Elle se développe dans un contexte économique et social dégradé face auquel l'État semble désemparé. Les difficultés

6. En particulier, le roi merina Andrianampoinimerina, de 1727 à 1747.

économiques de Madagascar dès la fin de la I^{re} République et du Cameroun depuis la décennie quatre-vingt entretiennent une nette détérioration des conditions de vie avec licenciements, baisse des salaires, ralentissement des recrutements dans la fonction publique [Courade, 2000]. De plus, la mise en place de Plans d'Ajustements Structurels du FMI⁷ s'est traduite par un retrait de l'État des secteurs de la santé et de l'éducation et aussi, particulièrement à Antananarivo, de la gestion urbaine. Paysages dégradés, équipements déficients, développement accru des activités informelles deviennent le lot des deux centres-villes. À Antananarivo, le grand marché du *Zoma* fait l'objet de critiques fortes. Les articles de presse et scientifiques de l'époque dénoncent moins les embouteillages et les problèmes d'hygiène que la présence, excessive ou non, de paysans, de chômeurs et d'enfants sans famille [Donque, 1966 ; Ramamonjisoa, 1978]. Les enfants de la rue, de plus en plus nombreux et donc de plus en plus visibles, participent alors d'un sentiment de dégradation des conditions de vie et de dépossession des espaces publics. À Yaoundé, des chantiers sont interrompus laissant des immeubles à l'abandon [Bissek, 1994]. L'un d'eux, au cœur de la ville, dénommé depuis « Immeuble de la mort » inspire les rumeurs les plus effrayantes. Analakely et le Centre commercial font l'objet d'appropriations multiples, informelles et illégales qui remettent en cause l'exclusivité des autorités sur les espaces centraux et leur pouvoir d'y créer et d'y maintenir l'ordre.

A priori hors norme, sans domicile ni rattachement communautaire, les enfants s'approprient de façon paradoxale les centres-villes, au détriment des autorités et des usagers pensés comme légitimes. Leur existence manifeste une certaine perte de contrôle de l'État sur les espaces clefs de la ville et une menace relative de « désordre urbain ».

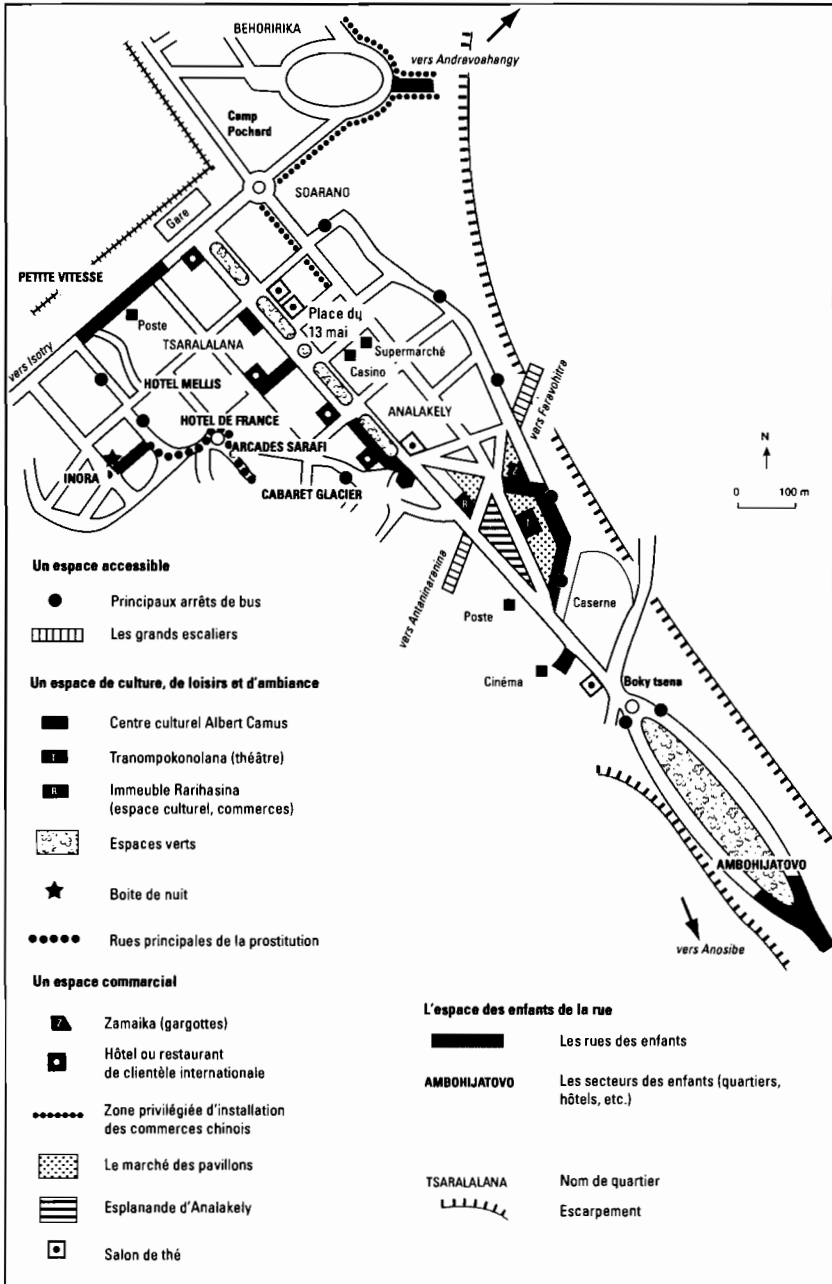
Logiques de localisation chez les enfants de la rue

Les potentialités en termes d'activités déterminent la localisation des enfants au sein de l'espace urbain. Ces espaces privilégiés d'activités ou pour le repos sont appelés « secteurs » par les enfants eux-mêmes⁸, ce qui paraît traduire une certaine appropriation de l'espace au gré de laquelle se définissent des localisations précises sur les cartes des centres-villes (fig. 1 et 2).

Dans les grands marchés urbains, tels celui d'Analakely ou les marchés du Mfoundi et central, la majorité des enfants sont des porteurs. Certains proposent aussi leurs services aux commerçants pour les aider à nettoyer et à ranger leurs étals tandis que d'autres, souvent parmi les plus expérimentés, font fi de ces petits jobs et préfèrent voler pour leur propre compte portefeuilles, téléphones portables et autres objets de valeur.

7. Dès 1988 au Cameroun. Le pays est admis au programme des pays les plus pauvres très endettés en 2000. Madagascar attend 1996 pour adopter un PAS, lors du second mandat de D. Ratsiraka, qui avait adopté une politique socialiste en 1975.

8. Je conserve cette dénomination pour Madagascar où les enfants évoquaient leur endroit, leur lieu, leur coin. Le secteur implique une perte de neutralité de l'espace public sans conclure trop rapidement à l'existence d'une appropriation exclusive.



Source : À partir d'un fond de carte de F. Bonnaud. Thèse *Vivre à Tananarive*, 2002, C. Guérin Fournet. LCA-IRD, 2004.

Fig. 1 – Analakely, espace majeur des enfants de la rue

D'autres lieux d'activité existent aussi. À cet égard, les boîtes de nuit constituent des espaces très attractifs pour mendier. Il est possible d'y travailler de nuit en complément ou non du jour. Elles représentent des sources de revenus importantes, certains y concentrant leur activité. Devant les cinémas, les bars et les cabarets, les enfants gardent les voitures des clients, mendient parfois. Les enfants peuvent aussi servir de rabatteurs aux prostituées.

Toutes ces activités se font au jour le jour et au gré des opportunités, sans aucun investissement en amont, ni accumulation en aval. De prime abord, les enfants semblent donc privilégiés, eu égard aux conditions de vie dans les deux capitales. À Yaoundé, leurs revenus varient de 500 F cfa à 2000 F cfa par jour⁹. À Antananarivo, le gain moyen journalier des enfants atteint presque 5 000 fmg¹⁰. Mais il faut compter les écarts importants d'un enfant à l'autre, les plus grands étant plus expérimentés et plus habiles pour obtenir un petit travail ou commettre un vol. Il faut aussi considérer l'extrême irrégularité des revenus, les enfants pouvant rester sans rien gagner plusieurs jours durant. En outre, les enfants s'exposent parfois à la lassitude et la colère des habitants, aux contrôles des forces de l'ordre et à la violence de leurs pairs. En conséquence, rien ne les retient réellement même s'ils peuvent se créer une clientèle fidèle. Quand bien même ils occuperaient un poste fixe, cela ne dure jamais plus de quelques mois et ils abandonnent souvent par ennui, pour l'obtention d'une meilleure rémunération ailleurs, ou par lassitude d'être souvent non payés et maltraités. En définitive, toutes ces caractéristiques les rapprochent de la condition des travailleurs du « secteur informel »¹¹ si l'on ne tient pas compte du recours aux sources de revenus illicites et des prises de risques souvent élevées que certaines activités entraînent.

Ainsi les enfants peuvent voler.

Pratiques de rue versus pratiques citadines ? La production de la rue

Les enfants de la rue, en effet, sont d'abord perçus comme des délinquants. D'ailleurs, le simple fait d'être en permanence dans la rue est déjà considéré comme un délit par les forces de l'ordre. Au Cameroun, le décret du 30 octobre 1935 relatif à la protection de l'enfance indiquait déjà dans son article 2 que :

Les mineurs de moins de 18 ans, qu'ils aient quitté leurs parents, qu'ils aient été abandonnés par eux ou qu'ils soient orphelins, n'ayant d'autre part ni de travail, ni de domicile ou tirant leurs ressources de la débauche ou des métiers prohibés, seront soit sur demande, soit d'office, confiés préventivement à un établissement spécial habilité à cet effet ou à l'assistance publique. Le placement pourra être fait soit par le préfet du département et à Paris par le préfet de police, soit par le procureur de la République, soit par le président du tribunal pour enfant.

9. Aujourd'hui, un euro équivaut à 657 francs CFA.

10. En 1994, à Madagascar, le franc malgache devient flottant, provoquant une dévaluation de 50 % et une hausse vertigineuse de l'inflation. En 2003, un euro équivaut en moyenne à 6 500 fmg. En 2006, 1 euro vaut 12 000 fmg environ (ou 2 400 ariary). Depuis 2003, la monnaie s'exprime en ariary. 1 ariary équivaut à 5 fmg).

11. Dont l'intégration à l'économie formelle est et a été d'ailleurs largement discuté (sans compter la définition même du « secteur informel » et de « l'économie informelle »). Voir à ce sujet B. Lautier [2004].

L'article 7 précisait : « le présent décret est applicable à l'Algérie et aux colonies ». Or, l'esprit de ce texte, *a priori* seul décret de référence encore aujourd'hui¹², semble toujours présent, au moins en partie. En l'absence d'institution publique d'accueil, la présence d'enfants abandonnés ou fugueurs n'en demeure pas moins intolérable et interdite dans les espaces publics¹³. À Antananarivo comme à Yaoundé, il paraît légitime pour les forces de l'ordre de rafler des enfants sans autre statut que celui de vagabond, en conséquence considérés comme délinquant.

Les *enfants* vivent « dehors ». Or, disposer d'un domicile, posséder un espace privé permettrait de revendiquer une place dans l'espace public, en se définissant par sa position dans l'espace social [Arendt, 1981, p. 104 et 113]. Mais comment se définir en ville sans autre statut que celui dévolu par la rue ? S'approprier un espace public, y être cantonné, c'est être voué à l'éphémère, à la merci des rafles de la police (et de la municipalité à Antananarivo). C'est vivre dans l'illégalité.

De plus, au-delà de la dimension réglementaire interviennent des déterminants sociaux. Sans domicile, les enfants ont perdu toute affiliation à un espace de proximité en rapport avec une communauté. Ils incarnent l'individu en rupture avec le système [Geremek, 1974 ; Castell, 1995]. En perdant leur premier habitat en ville¹⁴, ces enfants ont perdu la dimension sociale pensée comme « normale » de leur appartenance à un quartier, ce qui les reliait à la société urbaine aux yeux des habitants. Ils deviennent donc déviants par rapport à la norme.

Les rythmes de vie les marginalisent également. Si Yaoundé est réputée pour son ambiance nocturne, ses bars et sa musique, il n'en demeure pas moins que, passées les premières heures de la nuit, les habitants regagnent leur domicile. Après vingt heures, la capitale malgache évoque quant à elle une ville morte, sous l'effet conjugué de mythes ruraux qui perdurent (image de nuits hantées par les sorcières par exemple) et de la crise économique qui a mis un frein aux quelques loisirs nocturnes¹⁵. Pour les habitants, les enfants ne connaissent que la ville des ivrognes, des prostituées et des travestis. Ils leur reprochent leurs lieux de vie et d'activités, leur consommation d'alcool et de cannabis, leur parler argotique. De fait, dans bien des entretiens et lors d'ateliers d'écriture, les enfants évoquaient d'eux-mêmes la

12. Depuis 2007, un nouveau code de procédure pénale est entré en vigueur laissant augurer d'une refonte du code pénal.

13. À Yaoundé, en 2002, j'ai mené des entretiens avec trois commissaires de police, qui sans citer ce texte avaient les mêmes conclusions quant à la conduite à adopter à l'égard des enfants de la rue. Mes observations à Antananarivo en 2003 m'amènent à une conclusion quasi-identique quant aux pratiques des forces de l'ordre, les rafles étant moins fréquentes mais les enfants étant obligés de se faire discrets le jour, en cachant leurs maigres effets, cartons et draps utilisés la nuit. Présumés en rupture avec le droit, délinquants, les enfants sont dépourvus de moyens de défense et doivent s'adapter aux menaces éventuelles de membres de la police et de la gendarmerie.

14. Au Cameroun, les divers recensements des *enfants* des rues (effectué par des ONG), plus ou moins fiables, relèvent une présence importante des *enfants* originaires de la capitale et de sa province. Mais toutes les régions du pays sont bien représentées. À Madagascar, lors de mes enquêtes, j'ai mené des entretiens avec une majorité d'enfants issus d'Antananarivo et de ses périphéries. Un certain nombre d'enfants ont donc vécu dans un quartier des deux villes avant d'évoluer dans « leurs » rues.

15. On note cependant une reprise des activités la nuit depuis la libéralisation des années quatre-vingt-dix. Voir sur la nuit tananarivienne, Morelle, Fournet-Guéryn [2006].

Pour leur part, les enfants mettent en scène cette distance entre eux et les autres. Ils s'inspirent des musiques noire-américaines, adoptent la pose des chanteurs de rap et nomment, par exemple à Yaoundé, l'un de leur secteur « le ghetto ». En se référant à des artistes, des jeunes de banlieues, des figures américaines du ghetto ou encore des champions de boxe asiatiques, les enfants de la rue se placent dans le registre de la marge et de la violence et prennent pour icônes ceux qui s'en réclament. Les références des enfants à d'autres mondes constituent alors des pratiques de contournements, une manière d'exister en puisant ailleurs des références à opposer à une norme écrasante et au stigmate dont ils sont l'objet [Agier, 1999, p. 73]. Pour autant, il paraît difficile de prétendre à l'existence d'un « monde de la rue » car ces pratiques en définitive variées ne tendent pas à créer une contre-culture, même si elles jouent d'une iconographie de la marge : elles s'inscrivent, au contraire, dans le cercle des sous-cultures des classes d'âge juvéniles des deux villes.

De même, si l'on doit dépasser l'idée d'espaces purement utilitaires, les enfants ne disposent que de peu de liberté dans le choix de leurs lieux de vie et d'activités et ils n'en ont pas l'exclusivité : à proprement parler, ils n'ont pas de territoire puisqu'ils sont en permanence en compétition avec les habitants et les autorités pour l'accès à l'espace public. Autrement dit, la production de l'espace urbain émane du centre, en l'occurrence des pratiques et des discours des autorités. La marginalité est avant tout le produit des effets de pouvoir(s) [Foucault, 1972, 1975, 1998].

De la relégation au refoulement : comment rendre une marge périphérique

On le sait, tout centre-ville est au cœur de la gouvernementalité : en tant que lieu des activités dominantes, en tant que carrefour des itinéraires de la majorité des habitants et, ici, en tant qu'espace hérité de la colonisation réapproprié comme espace de la mise en scène politique par les gouvernements postcoloniaux. Lorsque les enfants de la rue commencent à en occuper les devant, les autorités réagissent, spécialement à la veille de grands événements internationaux en multipliant notamment les rafles, ce qui a pour effet de repousser les enfants, jugés marginaux, hors du centre-ville. Deux logiques sont à l'œuvre : celle qui vise à atteindre un certain modèle de ville au nom d'une modernité et celle déclenchée par les autorités dans le but, avant tout, de reproduire leur mainmise sur l'État.

Réhabiliter le cœur historique

Dès le milieu des années quatre-vingt, cette présence des sans-abri est davantage envisagée comme problème par les municipalités que par les autorités centrales. Les autorités municipales réagissent d'abord de manière ponctuelle puis, parfois plus construite, avec la mise sur pied de politiques urbaines.

À Antananarivo, en 1985, devant la présence croissante des sans-abri dans le centre-ville, la Commune les « ramasse » et les envoie aux portes de la ville, au voisinage de la décharge municipale d'Andralanitra. À cette époque, avec la crise

économique, la ville est à l'abandon et des friches apparaissent, ce qui rend possible des appropriations jugées déviantes. Supprimer ces espaces à l'abandon (parcs, voie ferrée, etc.) par le biais de politiques de réhabilitation et d'aménagement devient alors un moyen de casser ces appropriations, notamment par les enfants de la rue.

Mais il faudra attendre l'arrivée de G.W. Razamamasy à la tête de la municipalité en 1995 pour une reprise en main de la politique urbaine tananarivienne dont le président D. Ratsiraka s'était désengagé et pour dépasser les opérations ponctuelles de « ramassage ». Antananarivo est une capitale : vitrine de son pays sur la scène internationale, espace de représentation pour le pouvoir en place, dès lors qu'un sommet politique, une rencontre sportive ou la venue d'un chef d'État s'organise, il faut donc la « nettoyer ».

En 1997, les Jeux de la francophonie s'y déroulent. En prévision de l'événement, la municipalité envoie son personnel à bord de « camions bleus » chasser les enfants¹⁶. Plus qu'un souci de sécurité, priorité est donnée à une politique de communication. Les grands travaux de réhabilitation d'Analakely débutent. Le *Zoma*, tant décrié, disparaît et laisse sa place à un marché de moindre envergure, faits de « pavillons » ainsi qu'à un parking, de manière à fluidifier la circulation. Les façades décrépées des immeubles bordant le boulevard principal sont repeintes et les magasins et les arcades sont équipés de grilles, de façon à priver d'abri pour la nuit et contre la pluie les enfants et les familles de la rue, habitués à se glisser sous les auvents. Tous apprennent alors à se jouer des raffles, à sortir leurs cartons et à monter leurs « maisons » de sachets plastique à la tombée de la nuit, avant de ranger en toute hâte, au lever du soleil, ces protections, les cacher derrière un mur ou les accrocher dans les branches d'un arbre. Les Tananariviens ont certes gagné en quiétude lors de leurs déambulations mais ils regrettent aussi l'ancien *Zoma* et son intense vie sociale [Fournet Guerin, 2007] : l'espace public a reculé, au profit des équipements sécuritaires.

Pour les enfants de la rue, ces nouveaux aménagements se traduisent aussi par un indéniable manque à gagner. En effet, le *Zoma* a disparu au profit d'une multiplication de petits marchés dans le centre-ville, mais ceux-ci ne parviennent pas à attirer la foule d'antan et les marchés périphériques, comme celui d'Andravoahangy, se révèlent bien mieux approvisionnés. Si le centre-ville reste attractif le vendredi (un jour où le « marché des pavillons » reste très fréquenté), certains enfants n'hésitent pas à partir vers Andravoahangy et vers Anosibe, le marché de gros de la capitale (fig. 1), refluant ainsi des secteurs des espaces publics centraux vers des secteurs plus éloignés. Les gares routières et les marchés périphériques où sont relégués de manière plus ou moins explicite les enfants deviennent donc des espaces de refolement tandis que les espaces centraux deviennent plus conformes à une image urbaine défendue par les autorités municipales.

16. Et plus largement les familles vivant dans la rue.

Cette politique de réhabilitation, sous-tendue par un projet de modernisation, n'est pas totalement applicable à Yaoundé. « L'immeuble de la mort » continue de se dresser au centre de la ville. Seul le boulevard du 20-Mai destiné aux défilés officiels demeure entretenu, quelques feux rouges également, au gré des sommets politiques internationaux. Ce qui est la norme aujourd'hui, ce sont donc en priorité les usages informels de l'espace public du fait des passants et des vendeurs plus que les projets officiels. Contrairement à Antananarivo, soucieuse de son image et apte à capter l'aide internationale, la politique urbaine à Yaoundé paraît inexistante. Au Cameroun, à voir les réactions ponctuelles du pouvoir, nous pouvons douter de l'existence d'une volonté forte proposant des modèles urbains, des choix et des actions sur le moyen et long terme, dans le but d'aménager et d'organiser la ville appréhendée dans sa globalité [Gaudin, 1997]. Quel programme évoquer ? À Yaoundé, il ne s'agit ni de structurer les espaces publics, ni même de normaliser des pratiques mais simplement de maintenir un accès privilégié à la ville aux hommes qui font l'État. Ceux-ci tendent à favoriser les problèmes de sécurité pour asseoir leur domination. Cette volonté de contrôle exprimerait alors la fragilité du pouvoir plus que sa capacité à gouverner et à formuler une politique urbaine au nom d'un intérêt général¹⁷. Il se dégage des actions fragmentaires faites au nom d'intérêts privés dont les enfants peuvent devenir l'une des cibles.

Cependant, en dépit des apparences, les autorités de Yaoundé ne laissent guère l'espace public leur échapper en totalité. Mais il s'agit moins de réhabiliter pour créer une certaine image de ville, conforme à certaines normes internationales, que de contrôler.

Contrôler le centre géographique

L'élément déclencheur du « déguerpissement » hors du centre-ville des enfants de Yaoundé à la fin de l'année 2000 trouve son origine dans un événement bien exogène à la quotidienneté urbaine : l'organisation du sommet France-Afrique en janvier 2001 avec la réception du président français Jacques Chirac par son homologue camerounais Paul Biya.

Entre autres travaux, le centre-ville aux rues rectilignes et goudronnées, passage obligé de tout cortège présidentiel, fait l'objet de mille attentions de manière à faire de Yaoundé la vitrine d'un pouvoir fort ayant la maîtrise de son territoire. Le désir d'ordre (ou celui de faire croire à un ordre dans la ville) prend le pas sur la « ville à l'œuvre » ; les vendeurs « à la sauvette » sont « déguerpis », leurs étals parfois brûlés et les enfants ne sont pas épargnés. Les descentes nocturnes des forces de l'ordre se multiplient dans le centre-ville. Elles frappent jusqu'à ce que les enfants partent (rond-point de la poste, tribunes du boulevard du 20-Mai). « *On a vidé la rue* » constate un inspecteur des Affaires sociales à Yaoundé en avril 2002 (fig. 2). En outre, le ministère des Affaires sociales est chargé d'organiser le départ des enfants des rues du centre-ville « *de n'importe quelle manière* » (entretiens, Yaoundé, 2002).

17. Nous ne développons pas ici une analyse complémentaire des politiques sociales et leurs éventuels dispositifs territorialisés.

Dans le courant de l'année 2000, des enfants sont reconduits en train vers les provinces septentrionales censées être leurs provinces d'origine, quelques-uns sont orientés vers des centres de formation. Mais si cette action précipitée et ces retours expéditifs permettent alors, sur le moment, de « nettoyer » le centre-ville le temps du sommet, dans les mois qui suivent, de nombreux enfants reviennent à Yaoundé, comme le reconnaissent des fonctionnaires du ministère des Affaires sociales, rencontrés par la suite.

Ces opérations désignées par certains de leurs acteurs comme des opérations de « ratissage-nettoyage » sont usuelles dans bien des capitales du monde. La venue d'un chef d'État ou l'organisation d'un sommet politique amènent à vouloir faire place nette (sommet de l'UA à Maputo au Mozambique en 2003, réunion avec les IFI à Nairobi au Kenya en 1994 pour ne citer que des exemples en Afrique).

À Yaoundé, pour affirmer son pouvoir, l'État quadrille l'espace et il utilise l'argument de la lutte contre la criminalité pour développer et maintenir son emprise sur l'ensemble de la population. On n'en voudra pour preuves les couvre-feux successifs imposés à la ville par un pouvoir qui n'hésite pas à utiliser la violence (opération Vautour, Épervier, Harmattan à Yaoundé ; Commandement opérationnel à Douala en 2000) [Malaquais, 2002].

Cette violence trouve cependant son sens dans cet ordre accepté par une majorité des habitants qui le subit mais s'en trouve aussi rassurée. En dépit de la crise, le clientélisme perdure, au même titre que la capacité du Pouvoir d'arrêter, de blesser ou de tuer malgré les mouvements de démocratisation du début des années quatre-vingt-dix [Sindjoun, 1996]. Toutefois, le sentiment d'insécurité augmente parallèlement à la conscience des populations que l'usage illégitime, déviant même, de la violence par les autorités s'est amplifié : la mise sur pied d'opérations spéciales a fait basculer les habitants du soulagement de voir l'État agir à la peur de ses exactions répétées.

Expulser puis enfermer

Chasser les enfants pour faire place nette ne suffit pas puisqu'ils reviennent... même discrètement, les rafles débouchent souvent sur leur détention dans les postes de police ou la prison, en particulier à Yaoundé. Ainsi, un cercle vicieux de la répression, informelle et légale se met en place avec la tolérance des lynchages populaires, les coups, les blessures et les meurtres de la part de policiers, les barrages militaires et les rackets, la corruption des procureurs et des juges.

Or, dans ce contexte, les projets de certaines ONG ne se révèlent pas toujours efficaces. Ainsi, un projet de la Croix-Rouge belge et du Ministère des Affaires sociales camerounais, tel que le présentait la presse en 2002, donne à voir à quel point les critères de prise en charge peuvent être sélectifs et, en fin de compte, peu opérants.

[...] La prise en charge globale de 150 enfants des rues (réunification familiale, accueil en institution, formation professionnelle). Ces enfants s'entendent comme : enfants en rupture plus ou moins totale avec le milieu familial, âgés de 6 à 18 ans,

exclus de la famille pour des raisons structurelles profondes (remariage, divorce, décès, pauvreté extrême). L'action privilégiée, sans exclusion, la prise en charge des enfants des rues satisfaisant à certains critères : être âgé de moins de 14 ans, avoir vécu moins de 12 mois dans la rue et ne pas avoir consommé de drogues dures, ne pas avoir de passé carcéral (*La Nouvelle Expression*, 21 juin 2002).

Avec de tels critères de sélection, qui pourrait prétendre venir au centre ? Cet exemple montre comment certains traitements ou politiques sociales condamnent les enfants par avance, en font des captifs, les enferment dans la rue et finissent par confirmer leur criminalisation. D'une manière plus générale, les ONG structurent elles aussi les parcours des enfants dans la ville pour lesquels elles représentent des points de repères essentiels. À ce titre, elles participent donc de la production de leurs itinéraires de vie, comme à Antananarivo, les ONG qui travaillent à proximité de la décharge d'Andralanitra. D'une certaine façon, les ONG sont donc elles-mêmes les dépositaires de la catégorie « enfants de la rue » et des acteurs de l'institution de leur marginalité : elles contribuent à leur manière à entretenir la différence.

Conclusion

Face au phénomène des enfants de la rue, les autorités proclament leur vocation à régulariser les conduites et les pratiques afin de normaliser les paysages urbains et par ricochet, la société urbaine, en éliminant toute appropriation jugée déviante de l'espace et reprendre possession de ce dernier. Pour atteindre un modèle de ville, à défaut, contrôler la population, on tient un discours sur l'espace et plus encore, fondateur d'un espace, pensé comme référence et donc comme centre. L'espace doit permettre d'aller au bout d'une différenciation sociale.

Longtemps, les géographes ont perçu la marginalité comme un concept purement spatial fondé sur l'opposition centre-périphérie [Morelle, Laumonier, 2006]. Mais un phénomène marginal peut se localiser au centre d'une organisation spatiale, introduisant nécessairement l'idée d'une proximité spatiale tout à fait compatible avec une grande distance sociale [Chamboredon, Lemaire, 1970]. C'est ainsi que les enfants de la rue vivent principalement au centre-ville des deux capitales étudiées.

Il s'agit de ne pas tolérer une simple projection spatiale d'un « désordre social » mais bien d'utiliser des arguments officiels de rationalisation, de modernisation et d'embellissement de l'espace urbain pour renforcer une mise à distance sociale [Bourdieu, 1993]. Alors que des déstructurations et mutations sociales génèrent le phénomène des enfants de la rue, ceux-ci sont progressivement refoulés en périphérie ou même rejetés hors de la ville. C'est le centre lui-même (les autorités, le pouvoir), celui qui dicte la norme, déclare ce qui fait transgression qui crée donc largement la catégorie des déviants et des marginaux [Becker, 1985] : ici, celle des enfants de la rue.

En définitive, dépossédés d'un quelconque espace auquel se rattacher et où se faire reconnaître auprès des institutions, les enfants deviennent la cible facile de

l'administration au sein de politiques sociales et urbaines inappropriées, parfois inexistantes, qui cherchent à territorialiser la ville, à la découper, à la classer. Elles instrumentalisent à leur profit la position déjà marginale des enfants, renforcent leur stigmatisation et les rejettent finalement en périphérie. Cette volonté de contrôle exprime autant la fragilité du Pouvoir plus que sa capacité à gouverner et à formuler une politique urbaine réellement au nom de l'intérêt général.

BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. [1999], *L'invention de la ville*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 176 p.
- ARENDT H. [1981], *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 404 p.
- BECKER H.S. [1995], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 244 p.
- BOECK DE F., PLISSART M.-F. [2005], *Kinshasa, Récits de la ville invisible*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 285 p.
- BOECK DE F. [2000], « Le « deuxième monde » et les « enfants sorciers » en République démocratique du Congo », *Politique Africaine*, n° 80, p. 32-57.
- BISSEK P. [1994], *Habitat et démocratisation au Cameroun*, Paris, Karthala, 239 p.
- BOPDA A. [2003], *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration. À quoi sert une capitale d'Afrique tropicale*, Paris, CNRS Éditions, 422 p.
- BOURDIEU P. (dir.) [1993], *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1454 p.
- CASTEL R. [1995], *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 490 p.
- CHAMBOREDON J.-C., LEMAIRE M. [1970], « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. », *Revue française de sociologie*, vol. 11, n° 1, p. 3-33.
- COURADE G. (éd.) [2000], *Le désarroi camerounais : l'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala, coll. Économie et développement, 283 p.
- DONQUE G. [1965, 1966], « Le Zoma de Tananarive. Étude d'un marché urbain », *Revue de géographie*, Madagascar, n° 7 (1965), p. 105-227 et n° 8 (1966), p. 93-245.
- DURANG X. [2003], *Vivre et exister à Yaoundé. La construction des territoires citadins*, thèse de doctorat de géographie, Université Paris IV-Paris Sorbonne, IRD, 618 p.
- ESOAVELOMANDROSO F., FREMIGACCI J. [1989], « Héritage de l'histoire et mode d'urbanisation malgache : Tananarive », *Les cahiers du CRA*, n° 7, p. 71-82.
- FOURNET-GUERIN C. [2007], *Vivre à Tananarive. Géographie du changement dans la capitale malgache*, Paris, Karthala, 427 p.
- FOUCAULT M. [1998], *Moi, Pierre Rivière*, Paris, Gallimard, 424 p.
- FOUCAULT M. [1975], *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 360 p.
- FOUCAULT M. [1972], *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 311 p.
- FRANQUEVILLE A. [1984], *Yaoundé : la construction d'une capitale*, Paris, ORSTOM 192 p.
- GAUDIN J.-P. [1997], *Les nouvelles politiques urbaines*. Paris, PUF, coll. QSJ ?, 128 p.
- GEORGE P. [1961], *Précis de géographie urbaine*, Paris, PUF, 279 p.
- GEREMEK B. [1974], « Criminalité, vagabondage, paupérisme : la marginalité à l'aube des temps modernes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 21, p. 337-375.
- LAUTIER B. [2004], *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 121 p.
- LEFEVRE H. [2000], *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485 p.

- MALAUQUAIS D. [2002], « Death Douala Style », International Interdisciplinary Workshop, Johannesburg, 20 p.
- MARGUERAT Y. (dir.) [2003a], *Garçons et filles des rues dans la ville africaine, Diversité et dynamique des marginalités juvéniles à Abidjan, Nairobi, Antananarivo*, rapport, IRD-CODESRIA, 289 p.
- MARGUERAT Y. [2003b], « Enfants venus dans la rue et enfants nés dans la rue. Une problématique différente », in Y. MARGUERAT (dir.), *Garçons et filles des rues dans la ville africaine*, Paris, IRD-CODESRIA, p. 219-231.
- MARGUERAT Y., POITOU D. [1994], *À l'écoute des enfants de la rue en Afrique Noire*, Paris, Fayard, 627 p.
- MORELLE M., FOURNET-GUÉRIN C. [2006], « Les nuits tananariviennes : citadinités et marginalités en construction », *Cybergeo*, n° 342, <http://193.55.107.45/articles/342res.htm>.
- MORELLE M., LAUMONIER L. [2006], « Introduction au dossier : Marges au cœur de la ville », *Tiers Monde*, n° 185, p. 9-13.
- MORELLE M. [2007], *La rue des enfants, les enfants des rues*, Paris, CNRS éditions, 282 p.
- RAMAMONJISOA J. [1978], *Antananarivo, étude géographique d'un espace urbain*, thèse de III^e cycle, Antananarivo, 768 p.
- SINDJOUN L. [1996], « Le champ social camerounais : désordre inventif, mythes simplificateurs et stabilité hégémonique de l'État », *Politique africaine*, n° 62, p. 57-67.
- WING KONG L., TRONCHON J. [1994], *Les sans-abri à Antananarivo*, Antananarivo, Association pour l'accueil des sans-abri, 73 p.